Compte-rendu conseil municipal 23 juin 2026 18 h 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Sacha TREMBLAY, premier adjoint en l'absence de Patrick LEVRIER, Maire.

Etaient présents :

GABRIEL-ROBEZ Delphine - GENEVRIER Bernard Adjoints

BEAUPOIL Dominique OUDIN Nathalie CHEVILLON Delphine

FINELLE Julien ZIOSI Pierre COUTURIER Pascal

Excusé : Patrick LEVRIER pouvoir pour Sacha TREMBLAY

Absente : Sophie TRYOEN

Elue secrétaire de séance : OUDIN Nathalie

Approbation du dernier compte-rendu de la dernière séance à l'unanimité.

URBANISME

DP Francis LEPLATRE : fermeture d'un bûcher au 573 route du Frenet – Non-opposition en date du 23/06/2026

Compte de gestion et compte administratif 2025

Monsieur Sacha Tremblay, Maire-adjoint, expose à l'assemblée, que le compte de gestion 2025 ainsi que le compte administratif 2025 de la commune ont été approuvés lors de la séance de conseil municipal en date du 29 avril 2026. Or, certaines rectifications ont dû être réalisées sur le compte administratif, postérieurement à la date du 29 avril 2026, notamment le contrôle des attributions de compensation qui a permis de constater que le titre 195 n'avait pas été émis sur le bon compte. En effet, il a été émis au compte 752 au lieu du 73211 mais avait été pris en charge tout de même. Depuis la rectification a été effectuée.

Il convient donc de revoter le compte administratif bien que les totaux ne changent pas.

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	338 987.22 €	Dépenses	719 396.41 €
Recettes	529 371.97 €	Recettes	897 938.78 €
Excédent Inv 2025	**190 384.75 €**	**Excédent Fonct 2025**	**178 542.37 €**
Résultat clôture 2024	- 129 038.99 €	Résultat clôture 2024	407 129.51 €
		Part affecté Investis.	247 129.51 €

Résultat de clôture FONCT 2025 : Excédent 338 542.37 €

Résultat de clôture INV 2025 : Excédent 61 345.76 €

Restes à réaliser

Dépenses 134 095.00 € Recettes 136 000 €

VOTES : Accord 9, contre 0, abstention 0. (Idem pour CG et CA 2025)

Aménagements de la route du Frenet et de la route du Moulin Neuf – Acquisition de parcelles - Régularisation des emprises – copropriété la Chapelle

Monsieur le Maire Adjoint rappelle la délibération du 14 juin 2012 concernant l'acquisition de tènements immobiliers appartenant à la Copropriété La Chapelle, 1 route du Moulin Neuf à LELEX, représentée par Tissot Immobilier – Syndic 39220 Les Rousses. Ces acquisitions étaient prévues pour la mise en sécurité des voies communales. Il rappelle que le prix a été fixé à 2 euros le mètre carré par le Service des Domaines. Il convient de régulariser ces emprises. Il s'agit de 192 m2 situés sur la route du Frenet, dénommée emprise R12 et de 175 m2 dénommée emprise R13.Il rappelle également que la commune a demandé à la copropriété de la Chapelle représentée par le Syndic Tissot Immobilier une cession à titre gracieux d'une bande de terrain de 158 m2, sise le long de la RD991 afin de créer un stationnement et d'embellir le lieu – Cette cession a été acceptée par le biais de l'assemblée générale de la copropriété le 7 avril 2025.

Le conseil municipal par voix 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
Entérine le prix de 2 euros le mètre carré,
Charge Mr Olmi - cabinet ALLIAGE à Valserhône d'effectuer les documents d'arpentage nécessaires,
Désigne l'office notarial Me BERNARD notaire à Valserhône pour dresser les actes correspondants,
Constate que la dépense est prévue au budget primitif 2026,
Dit que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune

Questions et informations diverses :

- Vacancéole : partenariat avec BR Conseil. Demande de subvention pour continuer l'étude. Repartir des projets existants, aide d'un architecte.

A noter : FAIRE RESSORTIR LES 3 PROJETS.

- Manifestations à venir :

- Fête de la Valserine 5 juillet : Fermeture de la route pont de la Fruitière, route du Frenet en double sens (aire du camping-car jusqu'au pont de la Fruitière), déviation mis en place à double sens par la route des collets. Les arrêtés sont pris. Beaucoup de stands de producteurs, initiation de pêche à la mouche, 2 conférences, buvette et snacking par Lélex'Elance. Fermeture aire de stationnement des camping-cars. Parking du CCAS : attente autorisation du directeur. Balades sur les tourbières du Niaizet, signalétique gérée par le Parc.
- Jeux des enfants : démontage des plaques, voir pour nouvelle installation pour le 14 juillet ;
- Feu d'artifice tiré le dimanche 12 juillet 2026.
- ULTRA TRAIL dimanche 11 juillet de 7h à 11h : arrêtés pris. Ils seront sur la salle des fêtes, départ devant la pharmacie. A gérer les voitures du matin, recherche de bénévoles pour gérer les parkings.
- TOUR DE France : le 19 juillet : enlever les barrières en bois, vigilance sur le stationnement.
- TOUR DE L'AIN le 30 juillet
- LA CYCLO dimanche 26 juillet : départ et arrivée devant l'école de ski, recherche 10 bénévoles, barrer la moitié de la route, départ groupé.
- Fête du DAHU le 2 août
- VIDE GRENIER le 15 août
- Concert de la pleine lune le 28 août : rencontre avec l'agglo, à voir le lieu, l'heure et l'organisation.
- VALSELIVRE les 29 et 30 août
- La FORESTIERE la randonnée le 13 septembre, de La Pesses vers Lélex, répartition dans les hébergements.

- Ancien BUREAU DE TABAC un projet de création d'une laverie salon de thé est envisagé
- Bâtiment Indivision GROSGURIN - projet d'étude par l'EPF pour reprise du bâtiment – portage donné par la commune au SMMJ (appartements pour des saisonniers) à suivre
- Communes touristiques Mijoux Chézery et Lélex
- Agglo : mise en place de promenades touristiques, réfection des platelages, réaménagement du sentier. Prise en charge financière par l'agglo et balades adaptées aux personnes à mobilité réduite.
- Bernard Genevrier a été élu au bureau du parc
 Projet de mise en place de platelages du Niaizet jusqu'aux tourbières, balade des ponts avec l'aide de l'agglo Pays de Gex.

Fin de séance 19 h30

Sacha TREMBLAY

Maire Adjoint

Nathalie OUDIN

Secrétaire de séance